

Le 28 Juillet 2020

Objet : Arrêté d'interdiction du bivouac autour du Lac Achard

Nous avons été alertés dès notre prise de fonction par les nombreuses et fréquentes dégradations autour du lac Achard – avec plusieurs arbres coupés, les traces d'une cinquantaine de foyers - et nous avons été surpris de constater qu'aucun dispositif n'avait été prévu pour surveiller cette zone cet été.

Nous avons à plusieurs reprises demandé à notre policier municipal de se rendre sur place, et nous avons demandé aussi des interventions de la gendarmerie. Ils ont été amenés à verbaliser à plusieurs reprises, pour des feux ou des baignades.

Nous avons très rapidement publié un sondage pour interroger les habitants sur l'idée d'interdire le bivouac autour du lac. Ce sondage a donné un résultat plutôt favorable à l'interdiction (29/25), mais la participation a été faible et les avis sont assez partagés. Nous ne négligeons pas les argumentaires de ceux qui sont contre cette interdiction du bivouac.

Mais force est de constater que c'est lors des soirées, à l'occasion de bivouacs qu'ont lieu les plus importantes dégradations, concernant en particulier les arbres.

Nous avons pris trois mesures en urgence et de manière provisoire :

- Nous interdisons le bivouac autour du lac Achard jusqu'à la fin du mois d'août. Ce n'est pas de gaité de cœur. Cet endroit est magnifique et la plupart de ceux qui s'y rendent sont respectueux. Mais le nombre des bivouacs est à lui seul devenu un problème pour la sauvegarde des lieux.

- Nous avons recruté en urgence un « garde vert » qui assurera jusqu'à mi-septembre une présence sur place, en particulier le week-end, d'abord pour informer, prévenir, éduquer, dissuader. Pour rappeler que l'alcool est interdit, de même que la baignade (pour le bien du lac et des baigneurs). Nous espérons que cela suffira pour mettre fin aux dégradations. Si besoin, il appellera la police ou les gendarmes pour verbaliser. (une dizaine de contraventions ont été dressées depuis le début du mois).

- Nous avons demandé au service jeunesse de monter au lac pour une opération de destruction – nettoyage des foyers. Les promeneurs ne doivent plus avoir l'impression qu'il est autorisé de faire du feu, alors que la présence de nombreux foyers était incitative.

- Nous améliorons l'affichage sur la zone et sur les sentiers d'accès. De nouveaux panneaux ont été commandés, mais malheureusement nous n'en disposerons pas cet été.

De nombreuses collectivités ont pris des mesures identiques dans les zones sensibles ou sur fréquentées. Il reste de multiples endroits pour bivouaquer dans notre belle montagne, vers le lac des vallons, le lac Robert, l'infernet, et sur tous les replats de nos pistes. Nous espérons que les touristes resteront aussi nombreux mais dispersés sur la station.

Ces mesures de sauvegarde sont provisoires. Nous allons inviter un groupe de travail à nous faire des propositions pour l'été prochain, et aussi pour l'avenir de cette zone à plus long terme. Le lac est moins beau qu'il y a dix ans, et j'aimerais qu'il soit plus accueillant dans 10 ans. C'est à cela que nous devons travailler, en cherchant toutes les solutions pour enrayer le processus de dégradation des abords mais aussi pour agir sur l'envasement du lac lui-même.

Nous devons impliquer et mobiliser à nos côtés tous les acteurs locaux, la Communauté de Communes du Grésivaudan, la Métropole grenobloise, bassin de nos visiteurs, le Département et tous les services de l'Etat, Natura 2000, avec lesquels nous serons plus forts pour préserver ce capital de nature qui constitue notre bel environnement.

Nous serons l'été prochain dans un environnement sensiblement différent, avec plusieurs projets qui doivent permettre de diversifier l'offre touristique et de faire baisser la pression sur le Lac Achard : l'aménagement du site de la Croix de Chamrousse qui offrira de nouvelles expériences, l'aménagement d'une base de loisirs au pied de la nouvelle retenue collinaire seront des atouts majeurs pour renouveler l'attractivité de notre station en été.

Nous avons hâte de vous présenter ces projets et d'en discuter avec vous lors d'une réunion publique à programmer début septembre.

Le Maire

Brigitte DE BERNIS